

QUELS BATIMENTS POUR NOTRE ZEE ?

Pour surveiller et défendre les zones maritimes de souveraineté, sources de richesses, il faut contrôler la mer avec une capacité de présence et d'intervention adaptée.

Pour les 11 millions de km² de ZEE française, alors que les P400 et les Batral sont progressivement retirés du service actif, c'est le programme B2M (bâtiments multi-missions) qui comblera partiellement cette carence dès 2015 en attendant le BATSIMAR (bâtiment de surveillance et d'intervention maritime).

UNE SOUVERAINETE A AFFIRMER

En 1982, la Convention de Montego Bay a défini des ZEE qui s'étendent à 200 nautiques du littoral et accordent aux pays côtiers un monopole d'exploitation sur toutes les ressources qui s'y trouvent. Pour préserver et tirer partie de ce considérable gisement de croissance économique - pour la métropole mais surtout nos départements et collectivités d'outre-mer - il faut des capacités de surveillance et d'intervention sur des espaces géographiques très importants. Sans ces dernières, de précieuses ressources risqueraient d'être pillées.

Une souveraineté réaliste nécessite une couverture complète et permanente pour assurer des tâches de présence (assistance aux bateaux de pêche, sécurité du commerce maritime, stabilité de la région, soutien aux îles isolées et aide humanitaire) et de police (lutte contre les trafics illicites et l'immigration clandestine, de protection de l'environnement et des réserves halieutiques).

Les moyens de la France font appel à l'observation spatiale ainsi qu'à des avions de surveillance maritime et une composante navigante hauturière, compétences de la Marine nationale mises en œuvre à partir des départements et collectivités d'outre-mer. Les frégates de type *Floréal* sont bien adaptées à leurs missions de surveillance dans des zones océaniques à risque limité. Les patrouilleurs P400, en fin de vie et désarmés les uns après les autres, n'ont pas une tenue à la mer adaptée au prépositionnement hauturier. Les bâtiments de transport légers (Batral), enfin, sont intéressants pour leur fonction cargo, leur capacité à plager et leur autonomie, mais seront tous retirés du service actif d'ici 2016.

VERS UNE MODERNISATION DES MOYENS

Pour faire face à cette réduction de capacité, le projet BATSIMAR (bâtiment de surveillance et d'intervention maritime) a été lancé en 2007. Patrouilleur endurant disposant d'une grande autonomie, il est capable de rallier les zones les plus lointaines rapidement et d'y rester au minimum une vingtaine de jours. Pouvant accueillir des commandos, il disposera de moyens d'interventions adaptés (hélicoptère, drone, embarcation rapide) pour des opérations de police et des conflits de basse intensité. Mais les contraintes budgétaires n'ont



pas encore permis de viser une livraison avant 2017. Le programme B2M a été lancé à la fois pour combler ce déficit de présence outre-mer et assurer un besoin de transport logistique et humanitaire jusque-là assuré par les Batral. Ce sera un navire de type *supply ship*. D'une longueur comprise entre 60 et 80 mètres pour un déplacement avoisinant les 2 000 tonnes, il disposera d'excellentes qualités nautiques (tenue à la mer et manœuvrabilité) et d'endurance adaptées à des missions de longue durée dans des conditions parfois difficiles. La vitesse n'est pas un critère retenu pour ces missions à dominante de soutien logistique ou de ravitaillement. Sans capacité amphibie comme le Batral, il disposera néanmoins d'une importante surface modulaire en pontée permettant d'assurer une fonction cargo pour du fret humanitaire ou du matériel antipollution, sera équipé d'une grue pour l'embarquement et le débarquement de conteneurs et pourra également déployer des embarcations légères et des plongeurs. L'appel à candidature pour ce navire conçu aux normes civiles a été lancé par la DGA en juillet 2012 pour un marché qui devrait également comprendre leur maintien en condition opérationnelle pendant 6 ans. Les B2M font l'objet d'un financement interministériel car, bien qu'armés par la Marine, ils réaliseront également des missions dévolues à d'autres ministères dans le cadre de la fonction garde-côtes.

Les B2M seront affectés en Nouvelle-Calédonie, aux Antilles, à la Réunion et en Polynésie. La mise en service du premier de série est prévue pour 2015, en attendant les BATSIMAR.